



Procès-verbal du Conseil Municipal **du 05 juin 2026- 18h15**

Le Conseil Municipal se tient, après convocation légale en date du 28 mai 2026, à la salle du Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, le vendredi 05 juin 2026 à 18h10, sous la présidence de M. Martial DEVAUX, maire.

M. le Maire, M. Martial DEVAUX, procède à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : M. Martial DEVAUX, M. Daniel ALLEMANDET, Mme Audrey ROCAULT, M. Gilbert CANILLO, Mme Aykna SALINS-GIRARDOT, M. Olivier PREVOST, M. François JACOUTOT, Mme Véronique LEZENVEN, Mme Sylvie SYLVANT, Mme Nadia GARDOT, M. Jean-Philippe GAUTHIER, Mme Charlotte BICHET, Mme Marie-Laure DELLAY.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations :

Mme Anaïs BAUD à Mme Véronique LEZENVEN

M. Christian COMBE à M. François JACOUTOT

M. Jean-Yves RUPP à M. Gilbert CANILLO

M. Jacques CARREZ à M. Daniel ALLEMANDET

M. Laurent Zurbach à Mme Audrey ROCAULT

Mme Claire Ayme à M. Olivier PREVOST

Absent excusé : néant

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;

Le quorum étant réuni, il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire.

Est désigné pour assurer cette fonction Mme Audrey ROCAULT.

2. Approbation du dernier procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mai 2026 ;

M. le Maire demande à l'assemblée si le procès-verbal du Conseil municipal du 20 mai 2026 appelle des observations.

Aucune remarque relevée, le PV est donc approuvé à l'unanimité.

Sans autre remarque, M. le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour du Conseil :

3. Ordre du jour :

N°	ORDRE DU JOUR	PROJET DE DELIBERATION N°
1	Notification des marchés de la construction de la médiathèque sous réserve d'acceptation par le Conseil Départemental	2026-57
2	Validation du Règlement des cimetières	2026-58

4. Informations et questions diverses :

- **Prochain CM le mardi 7 juillet à 20h30**

Délibération n°2026-057- Notification des marchés de la construction de la médiathèque sous réserve d'acceptation par le Conseil Départemental

Après explications et analyses des différentes offres reçues par la commission Bâtiments, il est retenu les offres suivantes pour le projet médiathèque :

MEDIATHEQUE PLAN FINANCEMENT
05 juin 26

Etudes et Travaux		HT	TTC	
Maitrise d'œuvre	Archi + BE	43 000,00 €	51 600,00 €	
	Révision 2.5% MO	1 075,00 €	1 290,00 €	
			- €	
Infiltrométrie	??	3 000,00 €	3 600,00 €	
Etude de sol	Complément B3G2		- €	
Etude de sol (G5)	B3G2	3 500,00 €	4 200,00 €	
Etude de sol complémentaire (diag G5)	B3G2	3 700,00 €	4 440,00 €	
SPS	VERITAS	3 680,00 €	4 416,00 €	
Contrôle technique	ALPES CONTRÔLE	7 950,00 €	9 540,00 €	
Diagnostic amiante Plomb		3 500,00 €	4 200,00 €	
	SOUS/TOTAL	69 405,00 €	83 286,00 €	
			- €	
			- €	
Support rédaction dossier consultation travaux	GBM - aides aux communes	2 064,00 €	2 064,00 €	
Redevance archéologique			- €	
Reprographie		1 500,00 €	1 800,00 €	
Déménagement		1 100,00 €	1 320,00 €	
			- €	
AAPC - publicité		1 500,00 €	1 800,00 €	
Assurance décennale		33 758,48 €	40 510,17 €	
Assurance TRC		1 978,32 €	2 373,98 €	
GBM - Aide aux communes		492,00 €	492,00 €	
	TOTAL	111 797,79 €	134 157,35 €	
LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	HT	TTC
LOT 1	VRD - aménagement extérieur		26 415,14 €	31 698,17 €
LOT 2	Démolition - Gros œuvre		48 744,42 €	58 493,30 €
LOT 3	Structure et bardage bois		95 058,66 €	114 070,39 €
LOT 4	couverture etancheite		18 128,66 €	21 754,39 €
LOT 5	menuiseries extérieure bois alu		20 175,00 €	24 210,00 €
LOT 6	platerie peinture		27 072,91 €	32 487,49 €
LOT 7	menuiserie interieure bois		27 867,44 €	33 440,93 €
LOT 8	carrelage faïence		7 324,31 €	8 789,17 €
LOT 9	sols souples		8 397,87 €	10 077,44 €
LOT 10	chauffage ventilation sanitaire		81 578,62 €	97 894,34 €
LOT 11	electricité		34 900,00 €	41 880,00 €
				- €
		SOUS/TOTAL	395 663,03 €	474 795,64 €
	ALEA	5%	19 783,15 €	23 739,78 €
	REVISION/ACTUALISATION	1,50%	5 934,95 €	7 121,93 €
		TOTAL	421 381,13 €	505 657,35 €

SUBVENTIONS ETUDES ET TRAVAUX	DRAC - DGD	140 010,36 €	Montant estimé
	Conseil départemental	75 670,80 €	
	TOTAL SUBVENTIONS	215 681,16 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- **ADOpte** la proposition de la commission Bâtiments pour les marchés de construction de la médiathèque, sous réserve d'acceptation par le Conseil départemental.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Résultat du vote

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

Délibération n°2026-057- Validation du Règlement des cimetières

Le projet de règlement des cimetières a été transmis aux conseillers municipaux en amont du Conseil Municipal. Après explications par le Maire des différents points d'attention de celui-ci, il est proposé au conseil municipal de valider ce règlement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- **VALIDE** le règlement des cimetières.
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant légal à signer tous documents inhérents à cette délibération

Résultat du vote

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Informations et questions diverses :

- Date du prochain conseil municipal le mardi 7 juillet 2026 à 20h30

La séance est levée à 19h01.

M. Martial DEVAUX, Maire signataire du procès-verbal.	
M. Audrey ROCAULT, secrétaire de séance	